

d'augmenter la taxe actuelle dans la dite cité :
30. et en général, sur toutes les matières d'intérêt public quant aux écoles, et au système scolaire dans la dite cité.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil, en date du 23 novembre courant.

1. Annexer à la municipalité de Saint-Eloi, dans le comté de Témiscouatu, pour les fins scolaires, cette partie de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle Verte, dans le comté susdit, qui a été annexée à Saint-Eloi, pour les fins civiles, et dont les limites et les bornes sont données dans une proclamation en date du vingt cinq septembre dernier et publiée dans la *Gazette Officielle* du trente septembre dernier

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil, en date du 24 novembre courant, ordonner que les lots numéros quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, du sixième rang de la municipalité scolaire de Saint-Etienne de Cluses, dans le comté d'Ottawa, soient détachés de cette municipalité et annexés à la municipalité du Hull, dans le même comté, pour les fins scolaires.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5ème sect. 41 Vict chap. 6.

Distraire de la municipalité de la Rivière à Martre, dans le comté de Gaspé, tout le territoire qui se trouve depuis le Ruisseau Vallée à l'est jusqu'à la ligne de démarcation de la municipalité de Sainte-Anne des Monts, à l'ouest, formant une profondeur de neuf milles; la dite nouvelle municipalité devant porter le nom de Cap au Renard.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5ème sect. 41 Vict. chap. 6

Eriger en municipalité scolaire la paroisse de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père avec les mêmes limites qui lui sont données dans la proclamation érigéant civilement en date du 10 octobre 1892.

L'Agriculture dans Charlevoix

Nous croyons devoir remplacer un de nos articles pédagogiques par l'excellent rapport suivant, sur l'agriculture dans le comté de Charlevoix. On y trouvera une foule de renseignements utiles, pratiques et applicables à toutes les parties du pays. Outre la manière attrayante dont les choses y sont présentées, ce document offre encore un intérêt tout particulier aux instituteurs, puisque son auteur est un de leurs confrères à qui vient d'être confiée la charge importante d'inspecteur d'écoles pour les comtés de Chambly, Verchères et Richelieu. Le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix, car les connaissances pédagogiques que possède M. Lippens, ainsi que la facilité avec laquelle il manie la plume, le rendent apte à remplir cette nouvelle charge avec beaucoup de distinction.

A l'Honorable Ministre de l'Agriculture.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos instructions, j'ai fait le tour du comté de Charlevoix, afin d'y faire des conférences sur l'agriculture. Avec la bienveillante permission de Mgr Dom. Racine, j'ai suivi Sa Grandeur dans sa visite épiscopale, et cette circonstance était on ne peut plus favorable pour réunir le plus grand nombre de cultivateurs possible. Mon voyage a duré du 22 juin au 15 juillet, et j'ai visité successivement Sainte-Agnès, Saint-Hilarion, Saint-Urbain, la Baie Saint-Paul, l'Île-aux-Coudres, les Eboulements, Saint-Irénée, la Malbaie, Saint-Fidèle et Saint-Siméon.

L'agriculture fait certainement vivre le sept huitièmes de la population du comté de Charlevoix. Le séjour des étrangers qui vont y passer la belle saison, les chantiers, la navigation et les pêcheries sont des